



Aux membres du Conseil d'Administration de l'UCIL

Le 03 juin 2020

Objet : Assemblée Générale statutaire 2020 de l'UCIL

Chers administratrices et administrateurs de l'UCIL,

L'Assemblée Générale statutaire de l'UCIL aurait dû se dérouler au mois de mars ou d'avril dernier, le confinement l'a empêché. Nous avons alors songé à la faire fin juin, mais la proximité du second tour des élections municipales et métropolitaines nous contraignent à la prévoir plus tard. En effet, l'AG devra clore le mandat de 3 ans du Bureau de l'UCIL et en élire les nouveaux responsables.

Le Comité Directeur du 1^{er} juin dernier a donc considéré qu'il serait trop complexe de tenir cette AG et cette élection par visioconférence et dans le contexte politique que vous connaissez. Il a donc décidé de la reporter au :

lundi 28 septembre 2020

de 18h00 à 20h00

en salle de conférence de la Maison de l'Environnement

(en espérant qu'elle pourra alors se dérouler en présentiel).

En vous souhaitant de rester en bonne santé ainsi que tous les membres de vos CIL, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les plus cordiaux.

Denis EYRAUD

Président de l'Union des Comités d'Intérêts Locaux de la Métropole de Lyon

UCIL 50 rue Saint-Jean 69005 LYON [siret n° 38485278600027]

tél: 09.66.43.97.71 courriel: u.c.i.l@wanadoo.fr site internet: www.ucil.fr

association agréée au titre de l'article L 121.8 et L 160.1 du code de l'urbanisme et de l'article 40 de la Loi du 10/07/1976 relative à la protection de la nature